

L'actu du jour

Le plan grand froid déclenché

Pour venir en aide aux sans-abris, le niveau 2 du Plan Hiver a été déclenché dans certains départements.



Le Plan hiver est mis en place chaque année lorsque le froid s'installe sur le territoire français. Ce plan met à disposition des sans-abris des places d'hébergement dans des centres d'accueil.

Le Plan hiver comporte plusieurs niveaux en fonction des températures. Le niveau 1 « mobilisation hivernale », démarre avec le début de l'hiver : des places d'hébergement sont alors ouvertes. À ce moment-là, des équipes de médecins se déplacent chaque nuit dans les rues pour venir en aide aux sans-abris. Avec ce plan, les autorités tiennent à sensibiliser la population : si quelqu'un découvre une personne en situation fragile dans la rue, elle doit composer le 115 pour que les secours s'en occupe.

Le niveau 2, "grand froid", est déclenché lorsque les températures descendent en dessous de 0.

De nouvelles places d'hébergement sont alors disponibles et les équipes de médecins intensifient leurs tournées de nuit.

Enfin, le niveau 3 "froid extrême", est mis en place en cas de températures égales ou inférieures à 10° la nuit et négatives le jour.

En octobre, le gouvernement avait annoncé la création de 6000 nouvelles places d'hébergement en France. Jusqu'au 31 mars 2008, 100 000 places d'hébergement sont ouvertes.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)